



CLINIQUE LE SERMAY

771, avenue Mangini - B.P. 1 – 01110 HAUTEVILLE

☎ 04 74 40 24 24 Fax médical : 04 74 40 24 00 - medical@clinique-le-sermay.fr

Demande de communication d'informations médicales

A adresser dûment complétée au Directeur de la Clinique

La loi du 4 mars 2002 (relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé) et le décret 2002-637 du 29 avril 2002 (article L.1111-7 du code de la santé publique relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels de la santé) reconnaissent à toute personne le droit d'être informée sur son état de santé, et d'avoir accès à l'ensemble des informations concernant sa santé et détenues par des professionnels et établissements de soin. La loi garantit aussi à chaque patient le respect de sa vie privée et le secret des informations le concernant.

I. Identité du patient

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur (barrez les mentions inutiles)

Nom Nom de jeune fille Prénom

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal Ville

☎ (facultatif) :/...../...../...../.....

II. Demande la communication des documents suivants

La divulgation de ces informations peut entraîner certaines conséquences, notamment d'ordre juridique.

Elements du dossier : précisez

Compte-rendu d'hospitalisation

Intégralité du dossier

Renseignements facilitant la recherche du dossier :

Date(s) d'hospitalisation : du/...../..... au/...../.....

.....

III. Selon les modalités suivantes

◇ Envoi postal à mon domicile en recommandé avec accusé de réception

◇ Consultation sur place avec remise éventuelle de copies

◇ Envoi à un médecin intermédiaire que je désigne :

Docteur : Nom : Prénom :

Code postal Ville

☎ (facultatif) :/...../...../...../.....

IV. Documents à fournir

Le demandeur doit apporter la preuve de son identité afin de justifier son droit à consulter son dossier et produire les documents suivants :

⇒ Copie recto-verso d'une pièce d'identité

⇒ Copie d'un justificatif du domicile

V. Frais de reprographie et d'envoi

Les frais de reprographie et éventuellement d'envoi des éléments réclamés du dossier sont à la charge du demandeur :

Page A4 noir et blanc	0,20 € la copie
Frais postaux (envoi en recommandé avec accusé réception)	Tarifs en vigueur selon le poids

Fait à Le

Signature du demandeur